

Avis de constitution

SOCIETE « DIALLO CONSTRUCTION IMMOBILIER » en abrégé « DCI »

Siège ABIDJAN PORT BOUET AEROPORT, Lot 70, Ilot  
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2025 , et enregistrés le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIALLO CONSTRUCTION  
IMMOBILIER » en abrégé « DCI »

Objet : BTP,  
IMMOBILIER,  
CONSTRUCTION VENTE,  
GESTION .

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET AEROPORT, Lot 70,  
Ilot ND

Dirigeant(s) M DIALLO DIAFARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04818 du 25/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26341/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

